

Les enjeux de la normalisation de la géotechnique

Journée du 08 Octobre 2014

Fonctionnement et activités de la Commission de Normalisation
Exécution des travaux Géotechniques
CN ETG

Yves Legendre

Agnès Joseph

Comité Français de Mécanique des Sols et de Géotechnique



Sommaire

1. Présentation de la commission
2. Historique
3. Environnement de la CN ETG
4. Les travaux de la commission

1 – La Commission de normalisation Exécution des Travaux Géotechniques spéciaux

La commission CN ETG comprend 24
membres inscrits permanents.

La présidence est tenue par M. Yves Legendre
Le secrétariat est tenu par Mme Agnès Joseph

La commission CN ETG est la commission miroir du
TC 288 et elle fait partie des commissions du BNTRA.

Elle gère un panel de 13 normes européennes
et deux normes françaises (ouvrage en gabions à maille
hexagonale)

Elle se réunit deux fois par an en séance plénière, et plus
ponctuellement pour les dépouillements des enquêtes
lancées au niveau européen pour les normes EN
ou au niveau français pour les normes NF.

NF EN 1536 : 2010 (P94-310)	Exécution des travaux géotechniques spéciaux – Pieux forés.
NF EN 1537: 2000 (P94-321)	Exécution des travaux géotechniques spéciaux – Tirants d'ancrage
NF EN 1538: 2010 (P94-320)	Exécution des travaux géotechniques spéciaux – Parois moulées
NF EN 12063: 1999 (P 4-322)	Exécution des travaux géotechniques spéciaux – Rideaux de palplanches
NF EN 12699: 2001 (P94-311)	Exécution des travaux géotechniques spéciaux - Pieux avec refoulement du sol.
NF EN 12715: 2000 (P94-330)	Exécution des travaux géotechniques spéciaux - Injection
NF EN 12716: 2001 (P94-331)	Exécution des travaux géotechniques spéciaux - Colonnes, panneaux et structures de sol-ciment réalisées par jet
NF EN 14199 : 2005 (P94-313)	Exécution des travaux géotechniques spéciaux - Micropieux..
NF EN 14475 : 2007 (P94-326)	Exécution de travaux géotechniques spéciaux - Remblais renforcés
NF EN 14490 : 2010	Exécution de travaux géotechniques spéciaux - Clouage
NF EN 14679: 2005 (P94-334)	Exécution des travaux géotechniques spéciaux – Colonnes de sol traité
NF EN 14731: 2007 (P94-340)	Exécution de travaux géotechniques spéciaux - Amélioration des massifs de sol par vibration
NF EN 15237 : 2007 (P94-337)	Exécution des travaux géotechniques spéciaux. - Drains verticaux

2 Historique de la commission de normalisation CN ETG

1- 1986 : Création du Bureau national des sols et des routes BNSR par le Laboratoire Central des Ponts et chaussée (LCPC) et le service d'études techniques des routes et des autoroutes (SETRA)

2- 1990 Création par le BNSR de 6 commissions de normalisation dont la CN ETG « Exécution des Travaux Géotechniques ». Les travaux de ces commissions sont coordonnées par la « commission de coordination de la normalisation française dans le domaine de la géotechnique »

3- 1992 Développement de l'eurocode 7 géotechnique (TC250/SC7), mise en place de comités techniques (TC) au niveau européen, et du TC 288 relatif à l'exécution des travaux géotechniques spéciaux pour le CEN

Il existait en parallèle les organisations chargées d'établir les DTU, assimilés à des normes françaises dès 1989 et de très nombreuses normes françaises en géotechnique élaborées par CN SRE (commission de normalisation sols reconnaissance et essais) remplacée par la CN REG lors de la création du TC 341

2 Historique de la commission de normalisation CN ETG

Au temps du BNSR la présidence de ces commissions était confiée à des ingénieurs du secteur privé et les secrétariats à des ingénieurs des LCPC ou des laboratoires régionaux (ex LRPC).

Premier président de la CN ETG : M. Gouvenot Premier secrétaire : M. D. Canépa

2011 : création de l'IFSTTAR Institut Français des Sciences et Technologie de l'aménagement et des réseaux (fusion INRETS + LCPC)

2012 : création du BNTRA : Bureau de normalisation des transports, des routes et de leurs aménagements (fusion des deux bureaux de normalisation BNSR + BNEVT), d'un pôle normalisation au sein du SETRA, convention de délégation signée avec AFNOR

2013 : création du groupe de coordination géotechnique GCG (remplacement de l'ancienne commission de coordination géotechnique) Président M J.P. Magnan

2014 : Création du Cerema (centre d'étude et d'expertise sur les risques l'environnement la mobilité et l'aménagement. Le SETRA devient Dtec ITM.

Au niveau Européen : Rôle du TC 288

Le CEN /TC 288 est le comité technique dédié aux normes portant sur les travaux géotechniques spéciaux. Il est né du besoin d'harmoniser au niveau Européen les pratiques relevant de l'exécution des travaux géotechniques englobant toutes les techniques qui se sont développées depuis les années 60 : pieux forés, pieux battus, parois moulées, palplanches, Jet grouting, remblai renforcés, colonnes ballastées...

Ce comité technique est constitué de délégations ayant fonction de représentation de leur pays. Ce sont des experts reconnus du domaine géotechnique.
La représentation française au TC 288 est portée par M. J.P. Magnan et M. Y. Legendre, désignés par la commission CN ETG.

Son secrétariat est français : AFNOR M. Stephan Jehanno (AFNOR)
et sa présidence également, M Christian Gilbert (SYSTRA)

Plusieurs groupes de travail, WG, au niveau européen établissent les documents normatifs qui sont ensuite approuvés par le TC 288 puis renvoyés au CEN

3 Environnement de la CN ETG – Niveau Européen

Le TC 288 se réunit annuellement en juin de chaque année.

Lors de cette réunion, un rapport sur les travaux de l'année précédente est fait, ainsi qu'un rapport de tous les groupes de travail engagés dans des travaux de normalisation du TC 288, et sur toutes les liaisons avec les autres TC : TC 341, TC 396, TC 250...

Des décisions sont prises pour les travaux de l'année suivante et font l'objet d'un vote des délégués présents.

Par exemple : décision de lancer un nouvel item, décision de mettre en révision un document normatif après résultat de l'enquête européenne, décision de créer un nouveau WG, décision de passer un document normatif à l'étape suivante.

Ces décisions sont notifiées par le TC 288 aux commissions miroir et donc la CN ETG pour la France.

C'est par l'AFNOR que transitent les documents de travail transmis par le CEN et le suivi des travaux de normalisation en cours de la commission miroir CN ETG.

4- Les travaux de la CN ETG

- le **relai auprès des membres** de toutes les notifications du TC 288,
- la **gestion des documents normatifs produits par les WG : mise à jour**, en version française, à toutes les étapes d'élaboration des documents (enquête, vote formel, publication)
- les **enquêtes CEN menées dans le cadre de l'élaboration** des documents normatifs aux différentes étapes avec **recueil, synthèse, dépouillement et traduction des commentaires reçus et leur renvoi au CEN via l'AFNOR**
- le **vote français** sur la suite donnée lors des étapes d'élaboration des normes EN du TC 288
- les **enquêtes sur la révision des normes, révision quinquennale**, au niveau européen pour les normes EN du TC 288, et les votes sur la suite donnée
- La liaison avec les autres TC : « liaison officer »

4- Les travaux de la CN ETG



- la participation aux réunions du groupe de coordination géotechnique (président, secrétaire de la CN ETG)
- les relations avec l'AFNOR : échanges de documents, programmation, gestion du site informatique Comelec, consultations sur des normes nationales d'autres pays européens,
- la nomination des experts français appelés à intégrer les groupes de travail (WG)
- la nomination des experts de la délégation française aux réunions annuelles du TC 288
- l'inscription des membres, l'organisation des réunions, la liaison avec le BNTRA, avec la normalisation au ministère via le CGDD, « norm' actu »

Projets en cours 2014 et travaux pour 2015 :

Direction territoriale Centre-Est

- Enquête UAP des amendements aux normes NF EN 1536 Pieux forés et NF EN 1538 parois moulées dans le sol, pour se mettre en cohérence avec la nouvelle norme EN 206 et son annexe D, normative, relative aux bétons de fondations profondes.
Expert français : Yves Legendre
- Révision de la norme NF EN 12 699 Pieux avec refoulement et NF EN 14 199 Micropieux, les documents sont établis par le WG 16, et les projets en sont au stade du vote formel (lancement prévu fin 2014).
Expert français : M Yves Legendre
- Révision de la norme NF EN 12 716, « jet grouting » avec constitution du WG 17, les experts français sont M P. Mercier (Spie Batignolles) et B. Leconte (Solétanche Bachy)
- Suivi des travaux du TC 288, et du groupe de travail sur les notions d'enrobage minimal ou nominal, suivi du groupe de liaison avec le TC 104 (bétons) et l'évolution de la norme NF EN 206 lors des prochaines révisions (maintien de l'annexe D)

Projets en cours 2014 et travaux pour 2015 :

- Mise en place du WG 18 qui sera chargé de la révision de la norme EN 12 715 « Injections » les experts français ne sont pas désignés
- Enquête pour les révisions quinquennales : EN 12063 Rideaux de palplanche, EN 14490 Travaux de clouage, EN1536 Pieux forés, EN 1538 Parois moulées dans le sol (à noter que ces deux dernières normes en seront révisées mais amendées)
- Révision de la norme NF 94-325-1 Ouvrages en gabions en grillage métallique à maille hexagonale : enquête au niveau français : recueil de commentaires au niveau de la commission (mais pouvant être étendu à d'autres cercles) : joindre le secrétariat de la commission : 04 72 14 33 22 ou par message avant le 30/10/14.
agnes.joseph@cerema.fr

Merci de votre attention

Comité Français de Mécanique des Sols et de Géotechnique

